

des devoirs ; et c'est ainsi que d'un dogme, mis en pratique de telle façon que cette pratique est devenue une habitude et un besoin, découlent la prospérité relative et la féconde stabilité des institutions communales ; c'est là une solution originale, aussi parfaite que possible, des questions sociales qui bouleversent si inconsidérément notre Occident. Du « Gen », placé en face de tous les états de la vie humaine, découlent la naissance et l'exercice des qualités qui rendent l'homme bon, c'est-à-dire heureux.

La *mutualité* s'exerce naturellement, ce n'est pas une loi civile ; ce n'est pas seulement une série de sociétés reconnues ou d'institutions spéciales et anonymes ; elle s'exécute de l'individu vis-à-vis de l'individu, sans gêne et sans contrainte, sans règles déterminées, comme une sorte de contrat tacite, signé par les Ancêtres, auquel les enfants, quels qu'ils soient, font honneur, naturellement et sans y chercher mérite, sans en prendre ombrage ou vanité. La propriété du plus riche se prête au moins riche, sans orgueil du prêteur, comme sans abus de l'emprunteur, sous la seule charge morale que l'emprunteur rendra, un autre jour et ailleurs, le bienfait à de plus pauvres que lui. — L'hospitalité, qui est une des formes visibles du « Gen », s'exerce de la façon la plus simple et la plus complète. — Si nous ajoutons à ces considérations ce dernier fait que la propriété est assez morcelée pour que le moins fortuné soit néanmoins possesseur du champ de riz dont la moisson suffira à son existence journalière, on comprendra qu'il n'y ait pas en Chine de vrais misérables, que le paupérisme — à l'intérieur surtout — soit un mythe, et qu'on ne rencontre de mendiants et de malheureux que parmi les